

Qu'est-ce qu'un TELECENTRE ?

cantal
AUVERGNE

Un local destiné à accueillir des télétravailleurs, un outil global pensé pour les usages nouveaux du monde du travail.

- Des bureaux équipés en matériel informatique nécessaires à leur activité. Des équipements partagés (internet haut-débit, copieur numérique, micro-ordinateur, visioconférence...) et des services associés.
- Des sessions d'information sur :
 - le télétravail
 - la création de micro-entreprises
- Des formations et un accompagnement pour les télétravailleurs.

DU POINT DE VUE DE L'EMPLOYEUR :

- réduire les coûts de fonctionnement
- disposer de locaux professionnels adaptés et équipés
- améliorer le cadre de vie des salariés et donc gagner en productivité
- contribuer à la préservation de l'environnement



DU POINT DE VUE DE L'EMPLOYÉ :

- profiter de la qualité de vie qu'offre le Cantal
- s'épanouir professionnellement et familialement
- lien social



DU POINT DE VUE DU TÉLÉTRAVAILLEUR INDÉPENDANT :

- développer son activité par la maîtrise des nouveaux outils
- disposer de locaux professionnels adaptés et équipés
- bénéficier d'une formation gratuite
- lien social



cyber cantal TÉLÉCENTRES

Un réseau de
télécentres

Des espaces équipés

Des services

pour les Actifs Mobiles

Une animation

Départementale

Le Cantal, le Département du Télétravail

Conseil départemental du Cantal

Hôtel du département - 28 avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex - Tél. 04 71 46 20 20
Service Innovation & Numérique - telecentres@cantal.fr

Crédit Photos : Thierry Marsillac

Chaque jour à vos côtés

cantal
LE DÉPARTEMENT

Le CANTAL 1^{er} Réseau Départemental de Télécentres vous propose...

Dans un monde en pleine évolution, où l'on souhaite concilier vie professionnelle et personnelle, et prendre en compte la dimension environnementale, le Cantal, 1^{er} réseau départemental de Télécentres propose une vision personnalisée et adaptée aux entreprises et aux télétravailleurs.

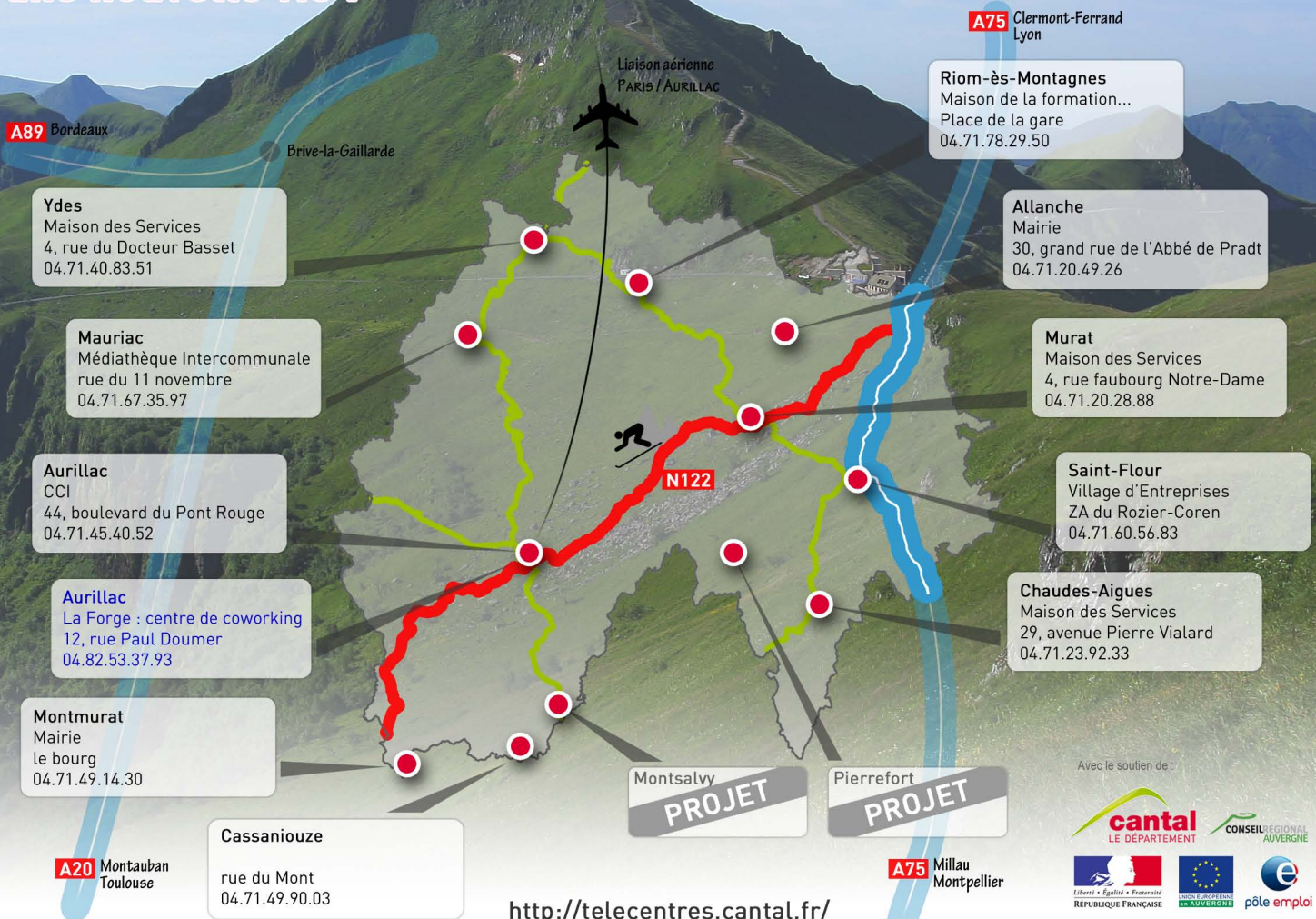
Le programme CyberCantal Télécentres s'intéresse à toutes les facettes du télétravail : Salariés, indépendants, à domicile, en télécentres, nomades et quels que soient les métiers concernés.

TF1 "Le télétravail a le vent en poupe dans le Cantal."

Libération "Dans le Cantal, le télétravail sur un plateau!"

Le Monde "Le Cantal « exemplaire »"

une nouvelle vie !



<http://telecentres.cantal.fr/>
telecentres@cantal.fr